

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton d'Aubergenville
Communauté de Communes Seine-Mauldre

AN 2010 – N°2010-38



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEINE-MAULDRE

Date convocation : 16/06/2010 Date d’Affichage : 16/06/2010 Nombre de délégués en exercice : 23

Présents : 17 Ayant donné procuration : 4 Absents : 2 Votants : 21

L’an deux mille dix, le Vingt trois juin à vingt heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Seine-Mauldre, s’est réuni en son siège à la Mairie d’Aubergenville, 1, avenue de la Division Leclerc sous la présidence de Monsieur François BONY, Président de la Communauté de Communes Seine-Mauldre,

Présents :

Aubergenville : François BONY – Dominique BELHOMME – Alain RISPAL - Marie-Christine LOZACH - Fabienne PAULIN - Sophie PRIMAS

Aulnay-sur-Mauldre : Catherine DELAUNAY - Didier BROQUET - Marc ITEMAN

Bouafle : Pierre-Jacques MAISONNAVE - Sabine OLIVIER - Philippe SIMON

Flins-sur-Seine : Patrice HERAULT - Pascale LE FOLL - Serge THIBAUT

Nézel : Dominique TURPIN - Stéphane ANGOT

Absents ayant donné procuration :

Aubergenville : Bernard GRIGY (Procuration à Dominique BELHOMME)

Aulnay-sur-Mauldre : Claudine POLY (Procuration à Catherine DELAUNAY)

Bouafle : Gérard LAMMENS (Procuration à Philippe SIMON)

Nézel : Sandrine PINÇON (Procuration à Dominique TURPIN)

Absents :

Flins-sur-Seine : Pascal CHAVIGNY

Nézel : François Rémy MONNIER

Madame Marie-Christine LOZACH est désignée secrétaire de Séance.

OBJET : TARIFS DU CINEMA PAUL GRIMAUTL 2010-2011

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le budget intercommunal,

Considérant qu’il est nécessaire de fixer les tarifs pour le cinéma Paul Grimault,

Ayant entendu l’exposé de son rapporteur,

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de Versailles
le	29/06/2010
Accusé réception le	29/06/2010
Numéro de l'acte	DELIBERATION 2010-38 CC\$M

Après en avoir délibéré à l'unanimité, **Décide**

1) **De fixer** les tarifs 2010/2011 ci-dessous,

CINEMA PAUL GRIMAUT SAISON 2010-2011

Tarif normal : 6,60 €

Tarif réduit : 5,60 € pour :

- tous les publics le lundi et le mercredi
- habitants de la CCSM, carte ANPE, - de 26 ans, + de 60 ans, familles nombreuses, invalides de guerre ou civils

Tarif réduit (Club des anciens sur présentation de la carte de membre) : 4,70 €

Tarif séance du dimanche matin : 4,05 €

Tarifs scolaires et comités d'établissements : 3,55 €

Abonnement : 10 places à 48,80 € soit 4,88 € l'unité

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-préfecture le : 29 JUIN 2010
Et de la publication le : 29 JUIN 2010

Le Président,



François BONY

Le Président,



François BONY

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de Versailles
le	29/06/2010
Accusé réception le	29/06/2010
Numéro de l'acte	DELIBERATION 2010-38 CCSM